

PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENTS LETTRE N°1



LA DÉMARCHE DU PGD : CONSTRUISONS LA MOBILITÉ DE DEMAIN

Carcassonne Agglo vient de lancer la réalisation de son Plan Global de Déplacements (PGD), un document stratégique qui va permettre au territoire de faire face aux enjeux de la mobilité : il est question bien sûr de transition énergétique et écologique, mais avant tout il s'agit de proposer à la population de l'Agglo, aux acteurs économiques, aux touristes, des solutions pour les déplacements du quotidien.

Son élaboration permettra de répondre à **plusieurs objectifs** :

- >> Définir **une politique de mobilité et de déplacements durable, multimodale** et cohérente à l'échelle du territoire ;
- >> Établir **une feuille de route avec un plan d'actions opérationnelles**.

CE QU'IL FAUT RETENIR DU DIAGNOSTIC

Une forte utilisation de l'automobile ...

70% des déplacements quotidiens sont effectués en voiture. La marche arrive en seconde position tandis que le vélo et les transports en commun (TC) sont marginaux : 85% des personnes interrogées n'utilisent jamais les transports en commun.

93% des déplacements quotidiens sont réalisés à l'échelle du territoire, ce qui en fait un bassin de vie (86% des actifs habitent et travaillent sur le territoire).

... Mais des problèmes de circulation limités

Le trafic routier est concentré sur les axes principaux : 26 000 véh./j entre Trèbes et Carcassonne (D6113) , 22 000 véh./j sur la rocade nord. Malgré, un trafic orienté à la hausse, **les conditions de circulations sont globalement bonnes**.

Le trafic poids-lourds est plutôt faible, et reste concentré sur les grands axes.

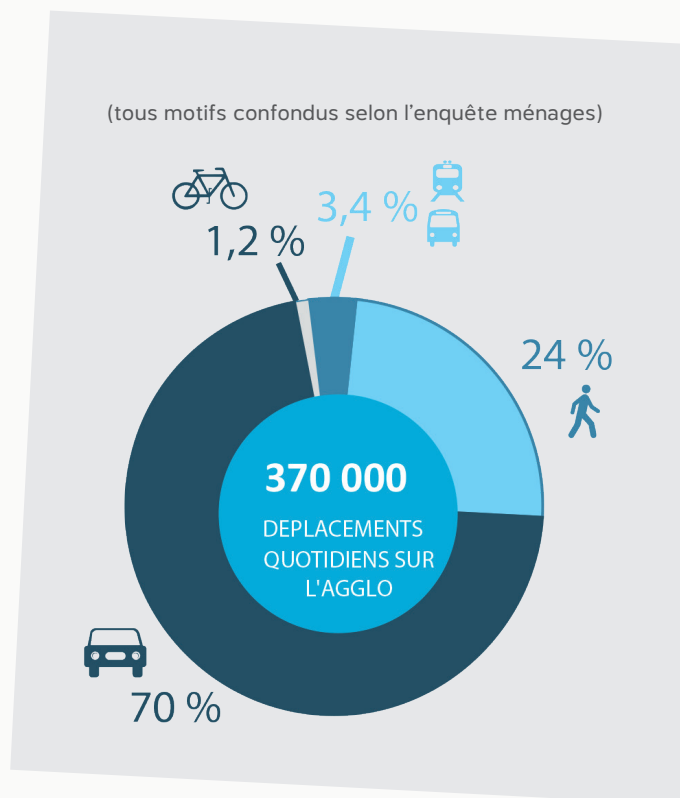
L'analyse des conditions de circulation pour traverser Carcassonne montre que, en heure de pointe, le trafic est globalement fluide en centre-ville, tandis qu'il est plus chargé sur les rocades, avec quelques zones de congestion.

Un stationnement plutôt aisé sur le territoire

Une problématique du stationnement essentiellement centrée sur Carcassonne centre et la Cité. Toutefois, on a pu constater une offre de stationnement conséquente qui favorise l'usage de l'automobile pour se rendre en centre-ville.

En journée, seule une saturation est observée sur les zones gratuites autour de la Bastide, la capacité de stationnement est globalement adaptée à la demande. Pour la Cité, on observe quelques jours de pics d'affluence estivale, qui vont nécessiter une régulation ; mais là encore l'offre en stationnement est suffisante.

Sur le reste du territoire, on constate peu de difficultés quotidiennes de stationnement, mais le stationnement résidentiel est problématique sur certains villages à l'urbanisme contraint.



Une offre de transport collectif diversifiée

L'offre en transport collectif permet de satisfaire les besoins internes au territoire de l'Agglo (réseau de la RTCA) ainsi que vers et depuis l'extérieur (TER, réseau Audelignes).

L'offre de transport de Carcassonne Agglo est présente sur la quasi-totalité des 82 communes : 24 lignes desservent l'ensemble du territoire, soit 12 lignes urbaines (Carcassonne et communes autour) et 12 lignes non urbaines sur les communes plus rurales. Ces lignes sont fréquentées majoritairement par les scolaires et les usagers dits « captifs », c'est-à-dire qui n'ont pas d'autre moyen de locomotion que le transport en commun.

La desserte est plutôt bonne, avec 77% des habitants du pôle urbain ayant un arrêt RTCA à moins de 5mn de leur domicile.

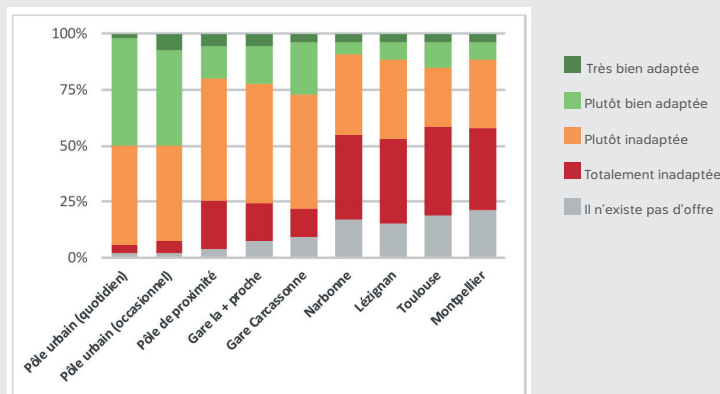
Le diagnostic a mis en évidence aussi des carences sur ce réseau : absence d'offres en soirée / sens unique / absence d'aménagement ou de priorité. En complément, le réseau Audelignes propose des liaisons interurbaines intéressantes pour les actifs comme pour les scolaires.

L'offre ferroviaire est attractive pour les actifs, avec un nombre de services importants sur Toulouse et Narbonne. Environ 820 000 voyageurs par an.

De plus, lors des enquêtes menées auprès des communes l'offre est plutôt jugée inadaptée et il y a des attentes fortes d'améliorations (90% des communes ayant répondu à l'enquête souhaitent un renfort de l'offre).

Enfin, le diagnostic a mis en évidence des conditions d'intermodalité à parfaire (Information, tarification, PEM gare de Carcassonne,...).

Jugement de l'offre TC selon les destinations



"Des aménagements cyclables à développer"

Des modes actifs et des solutions alternatives de mobilités à développer !

Une pratique utilitaire faible qui traduit un retard à rattraper en matière d'aménagements cyclables et piétons sur l'ensemble du territoire (absence de maillage, aménagements peu qualitatifs...) et de services accompagnant la pratique (jalonnement, stationnement, information, location...). Une vocation touristique mieux prise en compte (boucles cyclo-touristiques, aménagement de la V80 le long du Canal du Midi, label accueil vélo...).

Parmi les solutions alternatives en faveur de la mobilité durable, une offre de covoiturage à structurer (1 seule aire officielle et une autre en construction, mais de nombreuses aires informelles) et un panel d'alternatives qui restent limitées et doivent être encore encouragées (programme d'électromobilité, offre de mobilité solidaire limitée, absence de Pédibus...).

EN CONCLUSION POUR PRÉPARER LA SUITE

>> Un territoire encore très tourné vers l'automobile à l'image de nombreuses agglomérations de taille moyenne où son utilisation est assez aisée (circulation, stationnement) ;

>> Une offre « mobilité » quasi exclusivement axée vers les transports collectifs, mais un réseau assez peu performant et attractif (hormis pour les captifs) du fait notamment de la place accordée à l'automobile ;

>> Il est donc impératif d'élargir aujourd'hui le panel des solutions de mobilités, et de rééquilibrer la place des modes dans les réflexions en engageant pour l'avenir une politique qui rime avec multimodalité et intermodalité !

"La suite de l'étude permettra de définir la stratégie de mobilité pour construire le territoire de demain"